

Edito

Nous publions aujourd'hui la « Lettre de l'ASSA » avec quelques mois de retard en raison du temps consacré à la création récente de notre forum de discussion www.assaarcachon.canalblog.com.

Ce site est un outil efficace d'échange, de propositions et d'alerte pour la sauvegarde de notre patrimoine architectural et environnemental. Consultez le, dites nous vos attentes : c'est par vous que nous progresserons.

Aujourd'hui la Ville donne le coup d'envoi d'un programme de travaux sur 10 ans pour sécuriser, sauvegarder et régénérer l'espace boisé public d'Arcachon. Nous avons largement approuvé cette démarche et y avons activement participé. Nous la voulons exemplaire pour les propriétaires privés dont les jardins boisés sont 4 fois plus étendus et couvrent la moitié de la surface de la commune.

Vous possédez ou vivez dans une villa sous la forêt vous avez la responsabilité et le devoir de sécuriser, entretenir, et de régénérer les arbres de haute tige de votre jardin.

Vous avez la clef de la sauvegarde de l'identité et de la renommée d'Arcachon, de la valeur du patrimoine collectif et individuel et de la qualité de vie de ses habitants.

Nous ferons notre possible pour vous en convaincre, répondre à vos questions et obtenir les appuis qui vous seront utiles afin que notre « ville dans la forêt » reste un site rare que beaucoup nous envient.

Bernard Plan

LES JOURNEES DU PATRIMOINE 2009 AU DELA DU MOULLEAU TRADITIONNEL



Arcachon, 1^{er} Février 1909
Veyrier Montagnères et son Conseil sur le perron de **Risque Tout**

Les 19 et 20 Septembre dernier, l'ASSA et l'association ARC EN CIEL ont organisé une visite guidée au Moulleau.

Le patrimoine était principalement représenté par le Grand Hôtel, l'ex Villa Risque Tout, les villas de Roger Expert et la cabane du douanier.

Ces thèmes ont pu surprendre ceux qui connaissent et sont attachés à l'histoire et à l'esprit originel du Moulleau.

De 1863 à 1897 les Bordelais Grangeneuve et Papin propriétaires des terrains développent lentement la construction du Moulleau (une trentaine de chalets en 1897).

Les acquéreurs sont des familles bordelaises qui souhaitent se retrouver en été dans le calme et la tranquillité à l'écart de la vie mondaine d'Arcachon. Elles se cotisent pour financer Notre Dame des Passes.

Mais en 1869 déjà la tranquillité se perd aux dires de Mme Garros.

En 1897, le Maire d'Arcachon Veyrier Montagnères crée la Société Anonyme Immobilière du Moulleau qui rachète les terrains encore disponibles. La Villa **Risque Tout** est construite 1897, le **Grand Hôtel** ouvre en 1900.

L'objectif est le développement d'une station de bains de mer. C'est un nouveau coup porté à l'identité du Moulleau.

Plus tard dans les années 1925, **Roger Expert** construit Kypris, Canope et Lyside, mais sur commandes d' « étrangers ». Le style novateur de Roger Expert ne suscite guère l'intérêt du Moulleau traditionnel.

Enfin le **poste de douane** construit bien avant le Moulleau se réfère plus au patrimoine des Douanes qu'à l'identité du Moulleau.

Pour les JEP 2009 nous avons ainsi montré un patrimoine différent de celui du Moulleau traditionnel mais il a bien pris sa place dans le temps.

Etait ce un bien ou un mal ? Une prochaine visite pourrait être consacrée au Moulleau traditionnel.

B Plan

POURQUOI SAUVER LES PINS D'ARCACHON



Bien avant Arcachon il y avait la forêt de la Petite Montagne peuplée principalement de chênes et de pins maritimes épars située à l'emplacement actuel de la Ville d'Été et un bois à l'emplacement du Moulleau. Autour, vers La Teste de Buch et l'océan, ce n'était que sables, buissons et marais.

Au cours de la première moitié du XVIII^{ème} siècle des semis de pins maritimes ont été plantés sur les dunes vives et les lettres marécageuses.

A la naissance d'Arcachon, la forêt couvrait les sites actuels de la Ville d'été, de la Ville d'hiver, des Abatilles, de Pereire et du Moulleau.

Sur les cartes postales anciennes : les villas de la Compagnie du Midi en Ville d'hiver, les villas du bord de mer d'Arcachon et au centre ville sont construites sous les pins. Plus tard le Moulleau, les Abatilles et Pereire enfin seront aussi construits sous les pins.

Arcachon est une ville sous les pins. Ces arbres participent à l'identité d'Arcachon et aux racines de ses habitants. Ils sont l'essence d'un site attractif, accueillant, tempéré, calme et serein propice au séjour et au repos. Ils sont un fondement du développement économique de d'Arcachon.

Ce développement est-il durable ?

La réponse est clairement NON pour les espaces boisés.

La forêt a disparu du centre ville c'était inéluctable avec la densification de l'immobilier lié à l'accroissement de la population et l'intensification de l'activité économique. Quelques rares arbres subsistent autour des villas et immeubles du bord de mer, de l'Aiguillon au Moulleau mais pour combien de temps ?

La ville d'hiver a changé d'identité: des essences exotiques et parfois invasives ont remplacé les pins. Elle reste une ville jardin, mais pour combien de temps ?

Aux Abatilles partout ou presque, la forêt régresse autour des villas et dans certains sites seuls restent quelques pins isolés. L'atmosphère reposante de ce quartier est en train de changer.

Au Moulleau et même à Pereire cherchez les jeunes pins récemment plantés. Vous en verrez bien peu. Les grands pins existants viennent du passé, ils disparaissent lentement sans être vraiment remplacés.

Cette lente dégradation des espaces boisés urbanisés a plusieurs causes

- la vision à court terme, la force du moment présent, le zapping : qu'importe la génération future, demain est un autre jour, pourquoi planter un arbre que l'on verra si peu.
- la contrainte économique : le pin, l'arbre de haute tige, coûte cher à élaguer, il bouche les chéneaux et salit la toiture, il oblige à nettoyer le sol. Alors s'il meurt, si la tempête le blesse, il est abattu et trop souvent remplacé par un petit sujet moins contraignant.
- La crainte de la tempête. Le pin est vécu comme un danger potentiel grave. Il doit être banni.

Mais où va-t-on ainsi ?

- droit vers une ville grise, sans identité forte, dont l'attractivité se dégrade dont l'activité économique se réduit
- droit vers une population déracinée, indifférente au paysage, plus irrespectueuse encore du site, une population dont la qualité de vie diminue.
- droit vers la dévalorisation globale du site et par conséquent celle de chacune des propriétés privées qui le compose.

Chacun de nous doit bien comprendre qu'en négligeant l'entretien et la régénération de ses pins, il contribue à la dévalorisation de la collectivité et à celle de sa propre propriété.

Le pin maritime « pinus pinaster » espèce locale naturelle à la croissance rapide est l'essence la mieux adaptée à notre climat et à notre sol, pourvu qu'il soit entretenu, soigné et planté au bon endroit. Les experts vous le diront.

Les grands arbres ont un coût individuel et collectif, mais il est largement compensé par le supplément de qualité de vie et d'attractivité du site d'Arcachon source de valorisation du patrimoine privé.

Toutes les belles propriétés ont de beaux arbres. Qui voudrait d'une maison dans un Arcachon sans pins ?

Ne rien faire serait irresponsable, la Ville d'Arcachon l'a bien compris. Elle s'est engagée dans un programme de restauration et de sécurisation des espaces boisés publics mais elle ne pourra rien sans vous : propriétaires privés d'un domaine boisé urbanisé quatre fois plus étendu que le domaine boisé public.

B Plan

L'ASSA ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ayant le label « environnement » l'ASSA participe aux travaux de la CEBA (Coordination Ecologique du Bassin d'Arcachon) qui regroupe une quinzaine d'associations écologiques. Certains considèrent avec quelque circonspection cette structure en lui reprochant d'être excessive dans ses demandes. Or dans ce domaine de l'environnement il n'est pas possible de prendre des positions « douces ».

Le développement urbanistique et démographique mal contrôlé malgré des lois et des règlements nombreux, entraîne une destruction sournoise mais continue de l'environnement (faune et flore) qui doit être combattue et il est heureux que des associations composées de bénévoles s'y consacrent. Les sujets ne manquent pas : protection du bassin par la création d'un PNM (Parc Naturel Marin), protection de la forêt, élimination des boues résultant du dragage des ports, protection des réserves d'eau, etc.

Le grand sujet actuel qui regroupe tous les autres, est l'établissement du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui doit définir les orientations

d'organisation et de développement du Pays du Bassin d'Arcachon (Sud bassin, Nord bassin et Val de l'Eyre) pour les 25 années à venir. Le SCOT est très important car il servira de base à l'élaboration des PLU (Plan Local d'Urbanisme) des communes et il définira les grands équipements collectifs de notre région.

Si nous n'y prenons pas garde, et les pressions économiques sont très fortes, le développement urbanistique et démographique prendra le pas sur la protection de l'environnement ce qui aura des conséquences néfastes sur la qualité de vie. Or nous devons laisser à nos descendants un Bassin aussi agréable à vivre que celui dont nous bénéficions, cela justifie notre action.

Les bases du SCOT, présentées récemment, sont de nature à permettre la remise en cause de la note d'enjeu de l'Etat et même le développement durable en matière d'urbanisation et de protection de l'environnement. La CEBA va en référer à l'Etat.

A Tillier

LA FLECHE FOUROYEE DE NOTRE DAME



En 1854, pour répondre aux besoins de culte croissants de la population de la cité et de ses visiteurs, le Conseil de Fabrique décide la construction d'une église et d'un presbytère près de l'ancienne Chapelle des Marins.

Les travaux commencent en 1858 sous la direction de Gustave Alaux, architecte Bordelais, et les premiers cultes sont célébrés en 1861 dans des aménagements intérieurs inachevés.

Dès 1863 il est clair que la nouvelle église est encore trop petite face au développement rapide d'Arcachon. Les travaux d'agrandissement sont réalisés en 1883-84 par Michel Alaux, le fils de Gustave

Les trois nefs sont du style néogothique inspiré du gothique du XIII^{ème} siècle. Les arcs et arceaux sont en pierre dure et les remplissages en briques. Cette alliance polychromique chaleureuse confère grande solidité et bonne sonorité à l'édifice.

Les vitraux sont pour la plupart donnés par de généreux fidèles (Maréchale de St Arnaud, Lamarque de Plaisance, de Grangeneuve, Labourets ...)

Les grandes orgues sont offertes par Deganne, et la chaire par les Parisiens exilés à Arcachon pendant la guerre de 1870.

Les fresques du couronnement de Notre Dame sont l'œuvre de Guillaume Alaux, un autre fils de Gustave.

Enfin Claude Bouscalt offre la réplique en plâtre de l'œuvre qui lui valu le grand prix de Rome.

La flèche en pierre dure d'Angoulême culmine à 59m. Elle surmonte le beffroi couronné de 4 clochetons, lui-même bâti au dessus de la chambre de l'orgue.

Mais aujourd'hui cette aiguille gothique remarquable, visible de toutes parts, a disparu.

Vers mi décembre 2008, le pharmacien en face de l'église s'aperçoit que la croix du sommet a pivoté.

L'échafaudage installé pour sa réparation permet alors d'identifier une fissuration verticale de la flèche sur 8 à 10m de long.

Cette orientation ne pouvant résulter d'un écrasement, seul un coup de foudre pouvait être la cause du désordre.

Début Janvier 2009 après la tempête, une procédure d'urgence est lancée pour démonter rapidement la flèche.

Elle est constituée d'un empilement de 50 assises orthogonales de diamètre décroissant chacune comprenant de 1 à 20 pierres taillées. Chaque pierre a été numérotée (N° assise et position interne), et stockée au pied de la Chapelle. L'opération est achevée vers Pâques.

Depuis la Ville d'Arcachon a lancé les travaux de réparation et de remontage.

Après validation du cahier des charges par les Bâtiments de France et appel d'offre, les travaux devraient pouvoir commencer en Mars 2010 pour une durée de 5 mois.

Toutes les dépenses estimées à 500000 € sont en grande partie prises en charge par l'assurance des bâtiments de la ville d'Arcachon.

B Plan

LA FACADE DE MONOPRIX UNE RENAISSANCE 1888-2009



1914



2009

Jamais une pareille rénovation d'un établissement commercial n'a été aussi bien réussie.

Le vénérable magasin Arcachonnais établi depuis 1888 à l'angle du Cours Lamarque et de la rue du Casino (Delattre de Tassigny) vient de faire l'objet d'un traitement exceptionnel. Débarrassé de ses plaques de verre posées en 1956, on retrouve désormais l'intégralité de ses façades réalisées sur les plans de l'architecte Marcel Ormières.

Tout est miraculeusement indemne de ces façades de 1914 : pilastres, claveaux, œil de bœuf Louis XVI, ouvertures, corbeaux, le libellé « Nouvelles Galeries » remis à l'honneur, le porche d'entrée et ses poteaux.

Toute l'élégance de l'immeuble, ses motifs, toute son identité ont été respectés à la lettre.

Ce bâtiment vient fort heureusement rejoindre le patrimoine historique de la cité, car il suffit de constater que bien peu d'éléments commerciaux anciens sont encore là pour témoigner.

Un remerciement spécial à la Société Monoprix pour son effort financier considérable en temps de crise économique.

Gilles Brissonneau